

RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi^e Colloque international de l'Aidelf
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Migrations internationales et relations intergénérationnelles à Kinshasa

Agdada MANGALU MOBHE

Doctorant en Démographie

Centre de Recherches en Démographie et Société - Université catholique de Louvain

Introduction

Même si les théories néo-classiques élaborées sur les migrations internationales ont centré leurs analyses sur l'individu-migrant, en négligeant toute la dynamique que celui-ci entretenait avec son ménage d'origine, on ne peut s'empêcher de faire observer que traditionnellement, le ménage, en tant qu'unité sociale de production et de reproduction, a toujours entretenu des liens très étroits avec la migration (Hugo, 1998). En effet, la migration a toujours été présente dans les principales phases d'évolution du ménage, allant de sa constitution à sa dissolution (Courgeau et Lelièvre, 2003). De même, avec le dérèglement des systèmes économiques dans des nombreux pays en développement, beaucoup de ménages ont recouru à la migration comme une stratégie de diversification et de réduction de risques en participant à la « délocalisation » de certains de leurs membres vers d'autres pays plus nantis que les leurs (Stark, 1991). C'est la raison pour laquelle depuis un certain temps, nombreuses sont les recherches qui tentent de mettre en lumière les relations entre migrations et ménages (Clark et Onaka, 1983 ; Mulder et Wagner, 1993 ; Courgeau et Lelièvre, 2003). Certains auteurs recommandent même de faire du ménage une unité d'analyse privilégiée du phénomène migratoire (Gregory et Piché, 1981 ; Lututala, 1987 ; Loriaux, 1995 ; Poirier et Piché, 1999). Cette implication de plus en plus grande des ménages et autres communautés dans les champs migratoires de leurs membres (Amassari et Black, 2001) ne va pas sans poser de nouveaux défis sur l'organisation des sociétés, notamment ceux relatifs aux rapports interpersonnels (voire intergénérationnels) qui lient les migrants, les anciens migrants et les non-migrants dans tout l'espace migratoire, à travers les liens de parenté, d'amitié et de communauté d'origine (Zlotnik, 2003). Se fondant sur le cas de la ville de Kinshasa, la présente étude se propose d'étudier toute la dynamique qui s'est établie entre le migrant kinois et son ménage d'origine. Et ce, dans toutes les phases du processus migratoire. Il s'agira en clair de répondre aux questions suivantes : Quelles sont les différentes formes de soutiens que les ménages apportent à leurs membres qui vont en migration. Ces soutiens diffèrent-ils selon les liens de parenté avec les chefs de ménages ? Quels sont en revanche les soutiens que les enfants migrants apportent à leurs ménages pendant leurs migrations ? Les soutiens apportés par les ménages à leurs enfants au moment de la migration conditionnent-ils les soutiens que ces derniers apporteront plus tard à leurs ménages restés au pays ? Telles sont les questions auxquelles la présente étude se propose de répondre.

Données et méthodes

Les données utilisées dans cette étude proviennent d'une enquête probabiliste ayant porté sur 945 ménages et 992 biographies individuelles, réalisée à Kinshasa en août-septembre 2007 dans le cadre du programme « *Migrations internationales, recompositions territoriales et développement dans les pays du Sud* ». Cette enquête a été financée par le gouvernement français, à travers le Ceped dans le cadre du 7^{ème} Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP7). Deux types d'enquête étaient réalisés simultanément : l'enquête-ménage et l'enquête biographique individuelle. L'enquête-ménage était de type quantitatif et aléatoire, à un seul passage. Le

Relations intergénérationnelles, Enjeux démographiques, Actes du XVIème colloque de l'AIDELF,

Genève 21-24 Juin 2010, Association Internationale des Démographes de Langue Française, ISBN : 978-2-9521220-3-0

questionnaire ménage a été administré aux chefs de ménages ou à leurs conjoints, ou à tout autre membre des ménages adultes rencontrés dans la parcelle. Il portait sur l'identification et les caractéristiques des membres actuels des ménages, sur l'identification et les caractéristiques des membres des ménages en migration, sur la dynamique entre les ménages et les migrants, sur les conditions d'habitat des ménages, etc. L'objectif consistait à mesurer la prévalence et d'étudier les déterminants de la migration et des transferts des fonds et biens des émigrés. L'enquête biographique a porté sur les individus âgés de 20 à 60 ans, tirés de manière aléatoire au sein des ménages enquêtés, qu'il s'agisse des migrants de retour, des non-migrants que des conjoints des migrants. L'objectif ici était d'étudier les parcours migratoires des individus en fonction de leurs histoires matrimoniales, scolaires, professionnelles et autres. Mais pour le besoin de cette communication, seule la partie quantitative de l'enquête a été utilisée. Pour ce qui est des méthodes d'analyse, à côté des méthodes descriptives, comme l'analyse factorielles des correspondances multiples, l'analyse des différences des moyennes et de proportions, l'analyse de khi-deux, nous utiliserons les méthodes d'analyses multivariées comme la régression logistique, le modèle tobit, etc.

Populations étudiées

Les analyses réalisées ont porté sur les migrants issus ou rattachés aux ménages enquêtés tels qu'identifiés par les chefs de ménages et/ou leurs conjoints. Les migrants étaient définis comme des personnes qui vivaient à l'étranger au moment de l'enquête pendant au moins trois 3 mois. Parmi ces migrants, on comptait des anciens membres des ménages (ceux qui ont vécu dans les ménages pour au moins 3 mois avant de migrer) et des frères et sœurs des chefs de ménages et/ou de leurs conjoints. Mais pour faire partie de la population étudiée, ces migrants devaient être âgés de 20 à 60 ans au moment de l'enquête. Par ailleurs, pour le besoin de cette communication, tous les migrants qui ont été identifiés comme chefs de ménages ou conjoints des chefs de ménages ont été exclus des analyses.

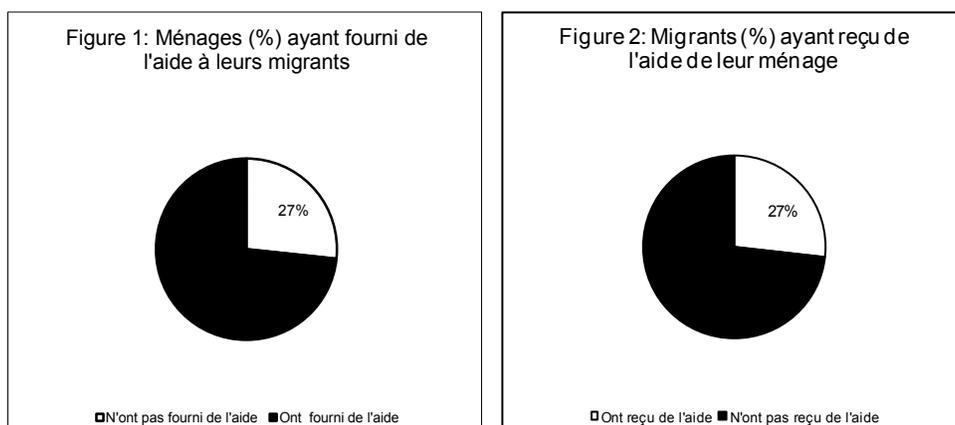
Présentation des résultats

Participation des ménages à la migration de leurs membres et proportion des migrants aidés

Les théories comme celle de la stratégie familiale de survie ainsi que de la nouvelle économie des migrations de travail mettent en avant l'implication des ménages d'origine dans la migration de leurs membres. Elles partent du postulat selon lequel, c'est le ménage, répondant aux contraintes liées à l'économie locale, qui « délocalise » certains de ses membres, tantôt pour aller chercher des revenus ailleurs, tantôt simplement pour diversifier ses sources de revenus (Taylor, 1999 ; Ammassari et Black, 2001). En agissant comme pourvoyeurs des moyens devant faciliter la migration de ses membres, le ménage espère, plus tard tirer les dividendes rattachées à la migration, tant en terme des transferts monétaires et matériels des migrants qu'en termes de reproduction de la migration en son sein (Lututala, 1987 ; Sumata, Trefon et Cogels, 2005). Tranchant avec les conceptions néo-classiques qui limitaient la décision migratoire dans la seule sphère de l'individu migrant, ces nouvelles théories se proposent par contre de démontrer que les décisions en matière des migrations, sont rarement des décisions individuelles. Plusieurs entités sociales, dont les ménages et communautés plus larges, y participent soit de manière passive à travers les encouragements et les incitations de toutes sortes, soit de manière active en fournissant aides, informations et autres facilités à leurs potentiels migrants. L'objet de cette section consiste ainsi à voir si la migration des Congolais s'inscrit aussi dans ce schéma général. En claire, il s'agira de voir si les ménages kinois participent effectivement à la migration de leurs membres, quels types d'aides et facilités mettent-ils à leur disposition, et enfin quelle est le profil des migrants les plus susceptibles de

bénéficier des aides de leur ménage. Les résultats sur la participation des ménages à la migration de leurs membres sont présentés dans les figures 1 et 2 qui suivent.

Il ressort de la figure 1 qu'un peu plus de 7 ménages sur 10 ont effectivement participé à la migration de leurs membres en leur procurant des aides de diverses natures. De même, 7 migrants sur 10 ont bénéficié des aides de leurs ménages pour effectuer leur migration (Figure 2). Tous ces chiffres confirment les postulats des théories de la stratégie familiale de survie et celle de la nouvelle économie de migration de travail ainsi que les résultats des études antérieures dans le sens de l'implication des ménages d'origine à la migration de leurs membres. Avec autant des ménages participant à la migration de leurs membres et autant des migrants aidés, on peut déduire que sans cette implication, beaucoup des migrations n'auraient simplement pas été possibles. Les ménages rempliraient ainsi leur part de contrat *implicite* et agiraient comme des principaux pourvoyeurs des moyens de la migration de leurs membres (Henkibrant, 2001 ; Ammassari et Black, 2001).



Types d'aides fournies d'aides fournies selon les liens de parenté avec le chef de ménages

Plusieurs études ont démontré que les ménages africains sont souvent des ménages élargis voire étendus, où coexistent plusieurs types de liens (Lututala, 1994). Dans ce sens, il n'est pas sans intérêt de voir si la chance pour un migrant d'être aidé ainsi que les aides auxquelles il peut prétendre seraient liés à la nature du lien qu'il entretient avec le chef de ménage. Deux groupes ont été ainsi distingués : le premier comprend les enfants propres du chef de ménage et le second regroupe tous les autres liens (frère, sœurs, cousins, neveux, etc.). Nous avons exclu des analyses les conjoints des chefs de ménages, notamment à cause de leur faible effectif. Pour nous assurer que les proportions des personnes aidées étaient différentes selon ces liens avec le chef de ménage, un test de différences de proportions a été réalisé entre ces deux groupes. Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau 1 qui suit. De ce tableau, les renseignements suivants peuvent être tirés.

Signalons d'abord que globalement, près de 9 migrants sur 10 ont été aidés par leur ménage dans leurs démarches pour partir. Pour un peu plus de 4 migrants sur 10, les ménages ont en plus fournis de l'argent nécessaire, soit pour payer le voyage ou comme argent de poche et seuls près de 2 migrants sur 10 ont bénéficié des aides de leurs ménages en rapport avec les papiers et titres de séjour. Par rapport aux liens de parenté, on note que plus de 80% des enfants des chefs des chefs de ménages qui sont partis en migration ont été aidés par ces derniers, alors cette proportion n'était que 71% parmi les autres liens. La différence étant de près de 12 points

de pour cent et est significative au seuil de 1%. De même, nous avons trouvé que les enfants des chefs de ménages ont été plus nombreux à bénéficier des frais de voyage et des aides liées aux papiers et titres de séjour. Par contre, en ce qui concerne les démarches, on n'observe aucune différence statistiquement significative en termes de liens de parenté.

TABLEAU 1 : NATURE DE L'AIDE FOURNIE PAR LE MENAGE SELON LES LIENS DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE

Natures de l'aide	Ensemble		Enfants du CM		Autres liens		Test de différences de proportions
	Effect.	Prop. (%)	Effect.	Prop. (%)	Effect.	Prop. (%)	
Aides toutes natures							
Oui	347	26,8	191	82,7	758	71,2	11,5***
Non	949	73,2	40	17,3	307	28,8	
Démarches							
Oui	815	85,9	162	84,8	653	86,2	1,4 ^{ns}
Non	134	13,4	29	15,2	105	13,8	
Frais de voyage							
Oui	418	44,0	98	51,3	320	42,2	9,1***
Non	531	56,0	93	48,7	438	57,8	
Papiers de séjour							
Oui	180	19,0	66	34,6	114	15,0	19,6***
Non	769	81,0	125	65,4	644	85,0	

Légende : ns : non significatif ; *** : significatif au seuil de 1%

Les résultats présentés dans le tableau 1 donnent déjà certaines indications sur le fait que la chance d'être aidé au sein du ménage dépend entre autre du lien que le candidat à l'émigration entretient avec le chef de son ménage. Par ailleurs, on sait que la probabilité de migrer dépend aussi des caractéristiques individuelles du candidat à l'émigration. Et ces mêmes caractéristiques agissent également sur la probabilité pour un migrant d'être aidé par sa famille. En effet, d'après les auteurs comme Poveda (2007), ce n'est pas n'importe qui dans le ménage qui est envoyé ou encouragé à partir, cela cadre d'ailleurs avec la sélectivité migratoire. D'après Dupont et Dureau (2007) ce sont les personnes ayant d'une part une forte probabilité de réussir leur intégration à l'étranger et d'autre part une forte propension à rapatrier les fonds qui sont les plus susceptibles d'être aidés par leurs ménages. Ces jugements se fondent généralement sur le lien de parenté du candidat à l'émigration avec le chef de ménage, sur son âge, son sexe, son niveau d'instruction, sa profession, son état-matrimonial, etc.

Se fondant sur ces considérations, nous avons cherché à dégager le profil des migrants kinois les plus susceptibles d'être aidés par leurs ménages. Pour y parvenir, nous avons recouru à l'analyse factorielle des correspondances multiples. Les résultats sont présentés dans la figure 4 et résumés dans le tableau 2. La lecture de cette figure permet de faire des commentaires suivants

Les deux premiers axes retenus expliquent près de 84% de la variance totale contenue dans les variables initiales. Pendant que le premier axe oppose les migrants résidant en Afrique à ceux résidant en Europe, en Amérique et en Asie, le deuxième axe oppose les célibataires des mariés. Le premier axe oppose également les migrants qui ont été aidés par leurs ménages à ceux qui n'ont pas été aidés. Les migrants les plus aidés par leurs ménages sont : des enfants des chefs de ménages, ils sont essentiellement du sexe masculin, et âgés de moins de 40 ans, du niveau supérieur et célibataires au moment de la migration. Ils sont issus des ménages riches et se rendent principalement en Europe, en Amérique ou en Asie. Par contre, les migrants les

moins aidés sont ceux qui ont d'autres liens de parenté que les enfants du chef de ménage, ils sont essentiellement de sexe féminin, âgés de 40 ans et plus, du niveau secondaire ou moins, mariés ou en rupture d'union. Par ailleurs, ils sont issus des ménages pauvres et se rendent principalement en Afrique. Comme, on le voit ces résultats postulent que l'intervention des ménages dans la migration de leurs membres procède bien d'une stratégie. Le profil des personnes les plus aidées indique bien qu'il s'agit non seulement de personnes sur lesquelles les ménages ont plus de contrôle mais aussi des personnes disposant des atouts devant faciliter leur intégration à l'étranger.

FIGURE 4 : PROFIL DES MIGRANTS AIDES PAR LEURS MENAGES

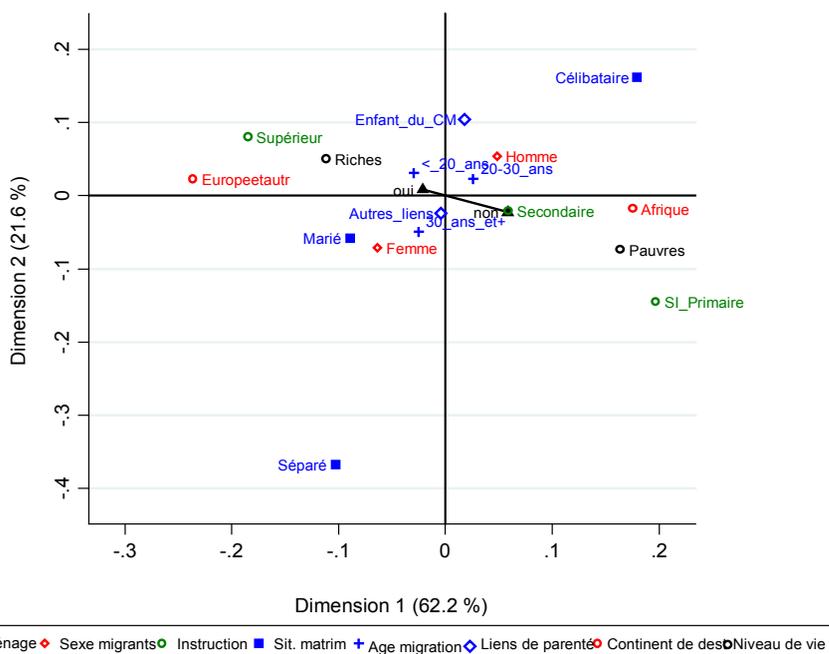


TABLEAU 2 : PROFILS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE MIGRANTS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AIDÉS PAR LEURS MÉNAGES

Migrants les plus susceptibles d'être aidés	Migrants les moins susceptibles d'être aidés
Enfants du chef de ménage	Autres liens de parenté avec le chef de ménage
Personnes de sexe masculin	Personnes de sexe féminin
Personnes de niveau supérieur	Personnes de niveau secondaire et moins
Personnes âgées de moins de 30 ans	Personnes de 30 ans et plus
Personnes célibataires	Personnes vivant en union ou en rupture d'union
Personnes se rendant en Europe, Amérique ou Asie	Personnes se rendant en Afrique

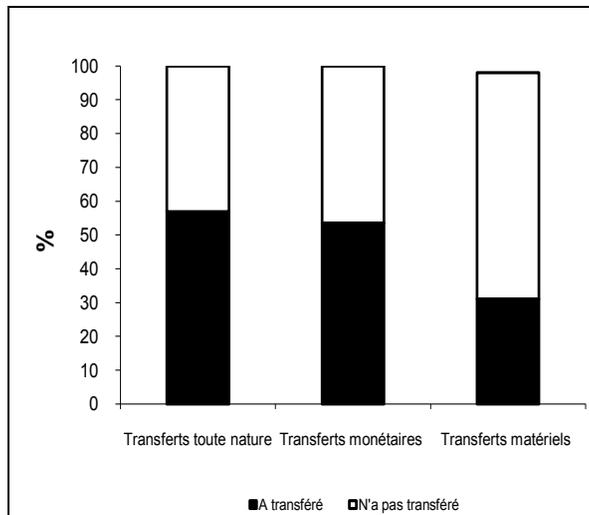
Migrants ayant réalisé des transferts au profit de leurs ménages d'origine

Nous nous intéressons ici au comportement de transfert des migrants congolais. Il s'agira dans un premier temps de déterminer la proportion des migrants qui ont envoyé des transferts (toutes natures confondues, monétaire et matériel) à leurs ménages et dans un second temps d'étudier le comportement de transferts de ces migrants en fonction de liens de parenté avec le chef de ménage. Précisons toutefois qu'à la différence de transfert toutes natures confondues et

des transferts matériels pour lesquels la période de référence s'étale sur toute la durée de la migration, la période de référence pour les transferts monétaires s'est limitée à la période de douze derniers mois ayant précédé l'enquête.

La figure 5 montre que 57% de migrants ont déjà réalisé au moins une fois un transfert (toutes natures confondues) en direction de leur ménage d'origine depuis leur installation à l'étranger. De même, 31% de ces migrants ont envoyé de biens en nature à leur ménage d'origine durant la même période. Quand on considère les transferts monétaires, cette proportion passe à 54%. Le fait que beaucoup d'émigrés congolais réalisent de transferts au profit de leurs ménages d'origine n'est pas un phénomène nouveau. Dans son étude sur les migrants congolais installés à Paris, Lututala (2005) avait aussi trouvé que seuls 37% d'entre eux n'avaient pas réalisé des transferts. Tout cela pourrait indiquer que les migrants ont bien intériorisé la « mission » leurs confiée par leurs ménages et qu'ils rempliraient, avec satisfaction, leur part du contrat. Ceci cadre d'ailleurs avec le postulat de la théorie de la nouvelle économie de la migration internationale de travail ainsi que celui de motivation d'altruisme tempéré (Lucas et Stark, 1985).

FIGURE 5 : PROPORTIONS (%) DES MIGRANTS AYANT TRANSFERE SELON LA NATURE DU TRANSFERT



Le tableau 3 porte sur la probabilité de transférer des migrants en fonction des liens de parenté avec le chef de ménage. On y observe qu'effectivement pour tous ces types de transferts, la probabilité de transférer est plus élevée parmi les enfants des chefs de ménages que les autres liens. En effet, alors qu'un peu plus de 7 enfants de chefs de ménages sur 10 ont réalisé des transferts toutes natures confondues, cette proportion tombe à un peu plus de 5 migrants sur 10 parmi les autres liens. De même, près de 7 enfants des chefs de ménages sur 10 ont envoyé de l'argent au cours de 12 derniers mois précédant l'enquête contre seulement 5 migrants sur 10 parmi les autres liens. Ceci indique que le comportement de transfert est plus fort lorsque l'on est un peu plus proche du chef de ménage, comme l'était par ailleurs la probabilité d'être aidé. Dans les lignes qui suivent, nous avons essayé de contrôler les liens de parenté avec d'autres variables pour voir si sa valeur prédictive se maintiendrait.

TABLEAU 3 : PROBABILITE DE TRANSFERER SELON LE LIEN DE PARENTE

Variables	Ensemble		
	Effectif	%	Khi-deux
Tous transferts			
<i>Enfants du chef de ménage</i>	231	72,7	
<i>Autres liens</i>	1065	53,3	28,8***
Transfert monétaire			
<i>Enfants du chef de ménage</i>	231	69,3	
<i>Autres liens</i>	1065	50,1	28,2***
Transfert matériel			
<i>Enfants du chef de ménage</i>	231	39,0	
<i>Autres liens</i>	1065	29,3	8,3***

Légende : *** : significatif au seuil de 1 %

Déterminants du comportement de transferts des migrants

Il est question ici de déterminer les facteurs socio-démographiques, familiaux et migratoires de l'émigré susceptibles d'agir sur sa propension à transférer des fonds et biens mais aussi sur le volume des montants transférés. On sait de par la littérature que : « *Migrant remittances depend both on the migrant's earnings and willingness and motivation to share part of these earnings with his/her household of origin* » (Taylor, 1999 : 75). Ce que notent également Straubhaar et Vadean (2006), pour qui le niveau des flux de transferts opérés par un émigré dépend à la fois de ses possibilités, c'est-à-dire de son revenu, et de la partie qu'il épargne de ce revenu, et de sa motivation à rapatrier ses économies dans son pays d'origine. Bien entendu, la volonté d'effectuer ces transferts dépend aussi de la durée de la migration, de la situation familiale des migrants (célibataire, marié, avec ou sans enfants) et des effets des réseaux (les migrants s'expatrient-ils seuls ? accompagnés de leur famille ? et conservent-ils des liens avec les personnes qu'ils ont laissées derrière eux ?). Russel (1986) et Penet (2003) mentionnent également d'autres caractéristiques démographiques de l'émigré (l'âge, le sexe, etc.), ses caractéristiques socio-économiques (l'emploi, niveau et stabilité du revenu, ...), la situation professionnelle des autres membres du ménage, le nombre des parents restés au pays, les objectifs, le type de la migration effectuée, etc.

Prenant en compte quelques unes de ces caractéristiques, nous tenterons de voir ce qu'il en est pour les migrants congolais. Nous allons recourir pour cela à la régression logistique multivariée. Trois modèles seront ainsi construits. Le premier portera sur un modèle global, il y sera notamment question de voir si l'introduction des variables supplémentaires modifie le sens de relation entre la probabilité de transférer et les liens de parenté. Le deuxième modèle portera uniquement sur les enfants des chefs de ménages et le dernier sur les autres liens de parenté. L'objectif étant de voir si ce sont les mêmes facteurs qui agissent sur la probabilité de transférer dans ces deux derniers groupes.

La lecture du tableau 4 permet de tirer des renseignements suivants : par rapport au modèle global, on peut voir d'abord que globalement ce modèle ajuste bien les données puisque que le test y appliqué est significatif au seuil de 1%. Et en contrôlant l'effet des autres variables, les enfants des chefs de ménages ont près de 3 fois plus de chance de réaliser des transferts que les autres liens. Et ce résultat est significatif au seuil de 1%. Les femmes ont 2 fois plus de chance de réaliser de transferts que les hommes et ce, au seuil de 1%. L'augmentation de l'âge du migrant entraîne dans un premier temps l'augmentation de la probabilité de transférer jusqu'à un certain seuil avant de se stabiliser par la suite, c'est ainsi

que les personnes âgées de 30 à 39 ans ont 1,5 fois plus de chance de réaliser des transferts que les personnes de 20 à 30 ans prises comme modalité de référence, et ce au seuil de 1%. Par contre celles de 40 ans et plus ont aussi près de 1,5 fois plus de chance de transférer que les moins de 30 ans mais ce résultat est significatif seulement au seuil de 10%. Les migrants qui ont une occupation professionnelle ont, au seuil de 1%, 2 fois plus de chance de réaliser de transfert que ceux qui sont sans emploi. Même si le résultat n'est pas statistiquement significatif, on note que plus le niveau d'instruction augmente, plus l'est également la probabilité de transférer. Les mariés ont, au seuil de 1%, 1,5 fois plus de chance de transférer que les célibataires, pendant qu'on n'observe aucune différence statistiquement significative entre les séparés et les célibataires. Cela pourrait postuler que le fait de vivre en union, qui traduit dans une certaine mesure le degré d'intégration, améliore la probabilité de transférer. Les migrants issus de ménages riches ont, au seuil de 1%, près de 2 fois plus de chance de transférer que ceux issus des ménages pauvres. Ceux qui ont bénéficié des aides des ménages ont aussi 1,5 fois plus de chance de transférer que ceux qui n'ont pas bénéficié de telles aides et ce, au seuil de 1%. Les migrants résidant en Europe ont près de 2 fois plus de chance de transférer que ceux résidant en Afrique et ce, au seuil de 1%. Ceux qui résident en Amérique ou en Asie ont 1,5 fois plus de chance de transférer que ceux qui résident en Afrique, mais ce résultat n'est pas statistiquement significatif. Enfin, la probabilité de transférer augmente dans un premier temps avec la durée de résidence à l'étranger avant de se mettre à baisser par la suite. Ainsi, les migrants qui sont entre leurs 5^{ème} et 10^{ème} années à l'étranger ont, au seuil de 1%, 1,6 fois plus de chance de transférer que ceux qui ont fait moins de 5 ans. Par contre ceux qui ont fait au moins 10 ans ont 1,2 fois plus de chance de transférer que ceux qui ont fait moins de 5 ans, mais ce résultat n'est pas statistiquement significatif. Ces premières analyses montrent que hormis le niveau d'instruction, toutes les variables intégrées dans le modèle ont un lien avec la probabilité de transférer. La question qui pourrait se poser maintenant consiste à se demander si ce sont les mêmes facteurs qui déterminent la probabilité de transférer selon le lien de parenté avec le chef de ménage. C'est à cette question que répondent les modèles 2 et 3.

L'examen du modèle 2 montre que seuls deux facteurs agissent de manière différentielle sur la probabilité de transférer parmi les enfants des chefs de ménages. Il s'agit du statut matrimonial et de la durée de migration. En effet, les enfants mariés ont 2,7 fois plus de chance de réaliser de transferts que les enfants célibataires au seuil de 5%. Et ceux vivant en rupture d'union ont 1,6 fois moins de chance de transférer que les célibataires, mais ce résultat n'est pas significatif. Comme pour le modèle global, la probabilité pour les enfants de transférer augmente dans un premier temps avec la durée de la migration, avant de retomber par la suite. Ainsi, les enfants qui sont entre leurs 5^{ème} et 10^{ème} années à l'étranger, ont 3 fois plus de chance de réaliser de transfert que ceux qui ont fait moins de 5 ans. Ceux qui ont fait au moins 10 ans ont 2,4 fois plus de chance de transférer que ceux qui ont fait moins de 5 ans mais le résultat n'est pas significatif. Quant au modèle 3, qui concerne les autres liens de parenté, on voit que les femmes ont 2 fois plus de chance de transférer que les hommes, au seuil de 1%. L'âge ne dégage pas des liens significatifs avec la probabilité de transférer parmi les autres liens. Par contre, les migrants qui travaillent ont 2 fois plus de chance de transférer que ceux qui ne travaillent pas, au seuil de 1%. L'instruction du migrant ne dégage pas de liens significatifs avec la probabilité de transférer. Les membres des autres liens issus de ménages riches ont 1,8 fois plus de chance de transférer que ceux qui sont issus de ménages pauvres et ce au seuil de 1%. De même, ceux parmi eux qui ont bénéficié des aides de leurs ménages ont 1,5 fois plus de chance de réaliser de transfert que ceux qui n'ont pas bénéficié de telles aides. Les migrants résidant en Europe ont, au seuil de 1%, 1,8 fois plus de chance de transférer que ceux qui résident en Afrique et ceux vivant en Amérique et Asie, ont 1,5 fois plus de chance de transférer que ceux qui résident en Afrique, mais ce résultat n'est pas significatif. Enfin ceux qui ont fait entre 5 et 10 ans ont 1,4 fois plus de chance de transférer que ceux qui ont fait moins de 5 ans et ce, au seuil de 5%. Par contre, pas de différences significatives entre ceux qui ont fait au moins 10 ans et ceux qui ont fait moins de 5 ans.

TABLEAU 4 : DETERMINANTS DE TRANSFERT
SELON LES LIENS DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE

Variables	Modèle 1 (modèle global)	Modèle 2 (enfants du cm)	Modèle 3 (autres liens)
Liens de parenté			
<i>Enfants du CM</i>	2,93 ^{***}	-	-
<i>Autres liens (M.R)</i>	-	-	-
Sexe			
<i>Homme (MR)</i>	-	-	-
<i>Femme</i>	2,01 ^{***}	1,15 ^{ns}	2,16 ^{***}
Âge à l'enquête			
<i>20-29 ans (M.R)</i>	-	-	-
<i>30-39 ans</i>	1,49 ^{**}	1,64 ^{ns}	1,38 ^{ns}
<i>40 ans et +</i>	1,46 [*]	1,58 ^{ns}	1,35 ^{ns}
Occupation			
<i>Sans occupation (M.R)</i>	-	-	-
<i>Occupé</i>	2,11 ^{***}	1,73 ^{ns}	2,15 ^{***}
Niveau d'instruction			
<i>Sans instruction et prim (M.R)</i>	-	-	-
<i>Secondaire</i>	1,09 ^{ns}	6,56 ^{ns}	0,99 ^{ns}
<i>Supérieur</i>	1,25 ^{ns}	8,16 ^{ns}	1,13 ^{ns}
Statut matrimonial			
<i>Célibataire (M.R)</i>	-	-	-
<i>En union</i>	1,53 ^{***}	2,68 ^{**}	1,49 ^{**}
<i>Séparé</i>	0,98 ^{ns}	0,63 ^{ns}	0,96 ^{ns}
Niveau de vie			
<i>Pauvre (M.R)</i>	-	-	-
<i>Riche</i>	1,78 ^{***}	1,77 ^{ns}	1,77 ^{***}
A bénéficié de l'aide			
<i>Non (M.R)</i>	-	-	-
<i>Oui</i>	1,55 ^{***}	1,1 ^{ns}	1,56 ^{***}
Continent de résidence			
<i>Afrique (M.R)</i>	-	-	-
<i>Europe</i>	1,87 ^{***}	2,13 ^{ns}	1,81 ^{***}
<i>Amérique et Asie</i>	1,52 ^{ns}	2,58 ^{ns}	1,47 ^{ns}
Durée migration			
<i>< 5 ans (M.R)</i>	-	-	-
<i>5-9 ans</i>	1,60 ^{***}	3,12 ^{**}	1,43 ^{**}
<i>10 ans et +</i>	1,24 ^{ns}	2,39 ^{ns}	1,15 ^{ns}
<i>Nombre d'observation</i>	1082	192	890
<i>Prob>Chi2</i>	0,000	0,000	0,000

Légende : M.R : modalité de référence ; ns : non-significatif ; * : significatif au seuil de 10 % ;
*** : significatif au seuil de 5 % ; **** : significatif au seuil de 1 %

En regard de ce qui précède, on peut dire que les comportements de transfert des migrants diffèrent selon les liens de parenté avec les chefs de ménages. Si pour les enfants du chef de

ménage, le comportement de transfert est plus fort et dépend moins de leurs caractéristiques sociales et démographiques. Pour les membres des autres liens par contre, c'est plus les autres caractéristiques qui expliquent la probabilité de transférer. Parmi ces facteurs, il y a le sexe, l'occupation professionnelle, le niveau de vie du ménage et le fait d'avoir bénéficié d'une aide.

Déterminants des montants transférés des migrants

Après avoir déterminé dans la section précédente les facteurs susceptibles d'agir sur la probabilité de transférer, il nous revient maintenant de déterminer parmi ces mêmes facteurs ceux qui sont susceptibles d'agir sur le volume des montants transférés. Étant donné qu'une bonne proportion des migrants n'a pas envoyé de l'argent, nous avons opté pour le modèle tobit, qui se prête mieux à cette nature tronquée de la variable à expliquer. Les facteurs à utiliser sont les mêmes que ceux utilisés précédemment. Trois modèles seront également construits. Mais, avant de passer au modèle tobit proprement dit, nous avons cru utile de passer par une description de la variable à expliquer, qui est le montant total transféré au cours de douze derniers mois. Cette description sera en faite en fonction des caractéristiques des migrants et en ayant recours au test de différences de moyennes. Les résultats sont présentés dans le tableau 5 qui suit.

On peut donc voir à partir de ce tableau et pour ce qui est du modèle 1 que les enfants des chefs de ménages ont transféré en moyenne 172 \$US de plus que les autres liens. Cette différence est statistiquement significative au seuil de 1%. Même si les femmes ont transféré en moyenne 52 \$US de plus que les hommes, cette différence n'est pas statistiquement significative. De même, il n'y a pas des différences statistiquement significatives en termes de montants moyens transférés selon le niveau d'instruction et selon que le migrant exerce un emploi ou non. Par contre, plus le niveau d'instruction du migrant augmente, plus l'est également le montant transféré. C'est ainsi que la différence entre les migrants non instruits et du niveau primaire et ceux du niveau secondaire va du simple à plus de double. Et cette différence est significative au seuil de 5%. Par ailleurs, même si les mariés ont transféré en moyenne 12 \$US de plus que les célibataires et 67 \$US de plus que les séparés ; ces différences ne sont pas statistiquement significatives. Les migrants issus des ménages riches ont transféré en moyenne plus de deux fois plus que les migrants issus des ménages pauvres. Ceux qui ont reçu l'aide de leurs ménages au moment du départ en migration ont transféré en moyenne 126 \$US de plus que ceux qui n'ont pas bénéficié de ces aides. De même, plus éloigné est le continent de résidence, plus grand est aussi le montant transféré par les migrants. C'est ainsi que les migrants résidant en Europe ont transféré en moyenne 209 \$US de plus que ceux résidant en Afrique et ceux résidant en Amérique et en Asie ont transféré en moyenne 20 \$US de plus que ceux résidant en Europe et ces différences sont statistiquement significatives au seuil de 1%. Enfin, même si les montants transférés augmentent dans un premier temps avec la durée de la migration, les différences observées ne sont pas statistiquement significatives. Ces analyses permettent de constater que ce sont le lien de parenté avec le chef de ménage, le niveau d'instruction du migrant, le niveau de vie du ménage d'origine, le fait d'avoir bénéficié d'une aide ainsi que le continent de résidence qui agissent sur le volume des montants transférés par les migrants.

Lorsque l'on cherche à dégager les facteurs qui expliquent le volume des montants transférés selon les liens de parenté avec les chefs de ménages, on s'aperçoit que pour le modèle qui porte uniquement sur les enfants des chefs de ménages, ce sont le niveau d'instruction, le niveau de vie du ménage, le continent de résidence ainsi que la durée de la migration qui semblent expliquer les montants transférés. De même, dans le modèle portant uniquement sur les membres des autres liens de parenté, c'est pratiquement les mêmes variables qui expliquent le volume de montants transférés. À la différence du modèle 2, ici, les aides reçues du ménage deviennent significatives. Ceci donne à penser pour les comportements des membres des autres liens seraient plus guidés par les motifs liés au remboursement de la dette contractée au moment de la migration alors que chez les enfants, il s'agirait plus du modèle altruiste.

TABLEAU 5 : MONTANTS MOYENS TRANSFÉRÉS PAR LES ÉMIGRÉS SELON LEURS CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES, MIGRATOIRES ET FAMILIALES

Variables	Modèle 1 (Ensemble)		Modèle 2 (Enfants du CM)		Modèle 3 (Autres liens)	
	Moyenne	Test F	Moyenne	Test F	Moyenne	Test F
Liens de parenté						
<i>Enfants du CM</i>	379,5		-	-	-	-
<i>Autres liens</i>	207,1	9,86***	-	-	-	-
Sexe						
<i>Homme</i>	214,1		343,1		184,9	
<i>Femme</i>	267,5	0,54 ^{ns}	430,4	0,54 ^{ns}	234,7	1,25 ^{ns}
Âge à l'enquête						
<i>20-29 ans</i>	287,2		464,4		229,3	
<i>30-39 ans</i>	206,0		272,7		189,3	
<i>40 ans et +</i>	262,0	1,36 ^{ns}	469,3	1,36 ^{ns}	231,4	0,38 ^{ns}
Occupation						
Sans occupation	244,3		376,2		209,7	
Occupé	243,8	0,00 ^{ns}	425,8	0,13 ^{ns}	210,5	0,00 ^{ns}
Niveau d'instruction						
Sans instruction et primaire	123,8		7,5		133,0	
Secondaire	210,2		336,1		182,7	
Supérieur	330,2	4,14**	507,6	1,44**	287,0	2,54*
Statut matrimonial						
<i>Célibataire</i>	233,1		352,4		196,6	
<i>En union</i>	245,2		396,4		218,9	
<i>Séparé</i>	178,3	0,25 ^{ns}	448,0	0,10 ^{ns}	127,2	0,47 ^{ns}
Niveau de vie						
<i>Pauvre</i>	125,6		143,3		122,3	
<i>Riche</i>	314,3	19,73***	513,4	9,62***	267,8	10,58***
A bénéficié de l'aide						
<i>Non</i>	150,6		230,4		140,2	
<i>Oui</i>	277,1	6,82***	418,7	1,45 ^{ns}	241,4	4,10**
Continent de résidence						
<i>Afrique</i>	136,8		207,3		120,8	
<i>Europe</i>	346,2		553,9		304,5	
<i>Amérique et Asie</i>	366,2	12,89***	810,7	5,96***	277,3	8,35***
Durée migration						
<i>< 5 ans</i>	183,1		263,3		166,9	
<i>5-9 ans</i>	294,6		301,1		292,8	
<i>10 ans et +</i>	251,7	2,28 ^{ns}	609,7	3,35**	187,9	2,76*
Moyenne générale	237,5		379,5		207,1	

Légende : ns : non-significatif ; * : significatif au seuil de 10 % ; ** : significatif au seuil de 5 % ; *** : significatif au seuil de 1 %

La description qui vient d'être faite ci-haut a indiqué qu'à quelques différences près, c'est pratiquement les mêmes variables qui agissent sur le volume des montants transférés par les migrants quel que soit le modèle pris en compte. Trois variables ont maintenu leurs valeurs prédictives dans tous les trois modèles : il s'agit du niveau d'instruction, du niveau de vie du ménage et du continent de résidence. Une variable explique le volume de transferts dans les modèles 2 et 3, alors qu'elle est sans effet dans le modèle 1, il s'agit de la durée de la migration. Une autre variable explique le volume des montants transférés dans les modèles 1 et 3, alors qu'elle est sans effet dans le modèle 2 ; il s'agit du fait de recevoir de l'aide du ménage. Il nous revient maintenant de voir qu'advindraient les valeurs prédictives de toutes ces variables dans l'optique d'un modèle multivarié. Nous recourons pour cela au modèle tobit multivarié.

Les résultats de modèle tobit multivarié sont présentés dans le tableau 6. En ce qui concerne le modèle général, on note que même si les valeurs absolues des coefficients diminuent, dans l'ensemble, le passage au modèle multivarié améliore les pouvoirs explicatifs de beaucoup de variables. D'abord, par rapport au lien de parenté, on voit toujours que, même en contrôlant l'effet des autres variables, les enfants des chefs de ménages ont transféré en moyenne 167 \$US de plus que les membres d'autres liens. Cette différence est statistiquement significative au seuil de 1%. Les femmes ont également transféré en moyenne 105 \$US de plus que les hommes et ce, au seuil de 5%. En ce qui concerne l'âge, les migrants âgés de 30 à 39 ans ont transféré en moyenne 107 \$US de moins que ceux âgés de 20 à 29 ans et ce résultat est statistiquement significatif au seuil de 10%. Pendant que ceux âgés de 40 ans et plus ont transféré en moyenne 118 \$US de moins que ceux âgés de 20 à 29 ans, mais ce résultat n'est pas statistiquement significatif. De même, les montants transférés ne sont pas différents selon que le migrant travaille ou non. De même en est-il en ce qui concerne le niveau d'instruction et le statut matrimonial. Par contre, les migrants issus des ménages riches ont transféré en moyenne 103 \$US de plus que ceux issus des ménages pauvres et ce résultat est significatif au seuil de 5%.

Dans le modèle multivarié, le fait d'avoir reçu l'aide du ménage perd sa valeur prédictive sur le montant de transfert. Par ailleurs, comme dans le cas de l'analyse univariée, plus le continent de résidence est éloignée, plus élevé sont aussi les montants transférés. Ainsi, les migrants résidant en Europe ont transféré en moyenne 155 \$US de plus que ceux résidant en Afrique pendant que ceux résidant en Amérique et en Asie, ont transféré en moyenne 209 \$US de plus que ceux qui résident en Afrique. Enfin, pas de différence statistiquement significative en termes de durée de la migration. Lorsqu'on examine le modèle portant sur les enfants des chefs de ménages, on note aussi plus l'âge augmente, moins les montants transférés sont élevés. Par exemple, alors que les enfants âgés de 30 à 39 ans ont transféré en moyenne 293 \$US de moins que ceux âgés de 20 à 29 ans, cette moyenne tombe à moins de 496 \$US parmi les enfants âgés de 40 ans et plus. Les enfants issus des ménages riches ont transféré en moyenne 290 \$US de plus que ceux issus des ménages pauvres. Les enfants vivant en Europe ont transféré en moyenne 288 \$US de plus que ceux résidant en Afrique au seuil de 10%, pendant que ceux résidant en Amérique et Asie ont transféré en moyenne 360 \$US de plus que ceux résidant en Afrique, mais ce résultat n'est pas statistiquement significatif. Enfin, les enfants ayant fait au moins 10 ans à l'étranger ont transféré en moyenne 327 \$US de plus que ceux qui ont fait moins de 5 ans, et ce, au seuil de 5%.

Seules trois variables se sont avérées significatives sur le volume de montants transférés dans le modèle 3, portant sur les membres d'autres liens de parenté. Il s'agit du sexe du migrant, du continent de résidence et de la durée de la migration. Concernant particulièrement la durée de résidence, alors que chez les enfants, plus le migrant résidait à l'étranger, plus important était le volume de son transfert, chez les autres liens par contre, il faut attendre entre la 5^{ème} et 10^{ème} pour que le montant de transfert augmente. Mais au bout de 10 ans, le montant de transfert se met encore à baisser.

TABLEAU 6 : DETERMINANTS DES MONTANTS DES TRANSFERTS REALISES PAR LES EMIGRES SELON LEURS CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

Variabiles	Modèle 1 (Ensemble)	Modèle 2 (Enfants du CM)	Modèle 3 (Autres liens)
Liens de parenté			
<i>Enfants du CM</i>	167,36***	-	-
<i>Autres liens (M.R)</i>	-	-	-
Sexe			
<i>Homme (MR)</i>	-	-	-
<i>Femme</i>	105,09**	112,85 ^{ns}	97,70*
Age à l'enquête			
<i>20-29 ans (M.R)</i>	-	-	-
<i>30-39 ans</i>	-106,96*	-292,66*	-65,35 ^{ns}
<i>40 ans et +</i>	-117,51 ^{ns}	-495,39**	-58,38 ^{ns}
Occupation			
<i>Sans occupation (M.R)</i>	-	-	-
<i>Occupé</i>	66,56 ^{ns}	210,25 ^{ns}	44,05 ^{ns}
Niveau d'instruction			
<i>Sans instruction et prim (M.R)</i>	-	-	-
<i>Secondaire</i>	13,93 ^{ns}	243,45 ^{ns}	-6,67 ^{ns}
<i>Supérieur</i>	116,35 ^{ns}	355,13 ^{ns}	102,88 ^{ns}
Statut matrimonial			
<i>Célibataire (M.R)</i>	-	-	-
<i>En union</i>	-62,63 ^{ns}	-50,06 ^{ns}	-57,00 ^{ns}
<i>Séparé</i>	-61,41 ^{ns}	-13,48 ^{ns}	-82,24 ^{ns}
Niveau de vie			
<i>Pauvre (M.R)</i>	-	-	-
<i>Riche</i>	103,26**	290,21**	61,99 ^{ns}
A bénéficié de l'aide			
<i>Non (M.R)</i>	-	-	-
<i>Oui</i>	85,51 ^{ns}	222,23 ^{ns}	62,13 ^{ns}
Continent de résidence			
<i>Afrique (M.R)</i>	-	-	-
<i>Europe</i>	154,79***	288,15*	127,76**
<i>Amérique et Asie</i>	209,38**	360,22 ^{ns}	160,36 ^{ns}
Durée migration			
<i>< 5 ans (M.R)</i>	-	-	-
<i>5-9 ans</i>	81,23 ^{ns}	-36,34 ^{ns}	116,23*
<i>10 ans et +</i>	92,18 ^{ns}	327,43**	43,08 ^{ns}
<i>Constance</i>	-244,7 ^{ns}		
<i>Nombre d'observation</i>	1082	192	890
<i>Prob. > Chi2</i>	0,000	0,000	0,000

Légende : M.R : modalité de référence ; ns : non-significatif ; * : significatif au seuil de 10 % ; *** : significatif au seuil de 5 % ; **** : significatif au seuil de 1 %

Discussion des résultats

Cette partie de l'article se propose de confronter les résultats auxquels l'étude a abouti à ceux des études antérieures qui ont abordé le même sujet. De manière générale, les résultats présentés ici ne s'écartent pas fondamentalement de ceux de ces études. La première variable pour laquelle un certain consensus a été trouvé quel que soit le modèle utilisé est bien entendu **le lien de parenté avec le chef de ménage**. En effet, qu'il s'agisse de la probabilité de transférer ou du montant de transfert, les enfants des chefs de ménage ont présenté à la fois des probabilités plus élevées de transférer mais ont également envoyé des montants plus élevés que les membres d'autres liens de parenté. En effet, beaucoup d'autres études ont trouvé que plus les liens avec le chef de ménage est fort, plus également l'est la probabilité de transférer. C'est ce que Holst et *al.*, (2008) ont trouvé pour le cas d'émigrés installés en Allemagne. Gubert (2009) a également trouvé que les émigrés qui étaient chefs de ménages, ou fils de chefs de ménages transféraient plus que les autres. Cette convergence des résultats se comprend quand on sait que l'implication de plus en plus grande des ménages dans la sphère des décisions migratoires de leurs membres est justement motivée par l'espoir de bénéficier plus tard des rentrées financières sous forme des transferts financiers et matériels (Stark et Bloom, 1985 ; Gubert, 1996 ; Findley, 1997) et cet espoir est d'autant plus probable que les migrants appartiennent au cercle restreint du chef de ménage. Cette implication des ménages se matérialise également par **les aides de natures diverses** qu'ils fournissent à leurs membres à leur départ en migration. C'est ainsi qu'en retour ceux qui bénéficient de ces aides se montrent plus généreux envers leurs ménages. Gubert (2009) montre par exemple pour le cas des migrants maliens originaires de la région de Kayes que ceux qui ont reçu de l'aide au moment du départ en migration transfèrent plus que ceux qui n'ont pas reçu de telles aides. Pour ce qui nous concerne, nous avons trouvé le fait de recevoir de l'aide agissait uniquement au niveau de la probabilité de transférer et uniquement dans le modèle global et dans le modèle des membres des autres liens. Que les aides agissent sur les membres des autres liens se comprend dans la mesure où ces aides placent ces derniers dans une situation de « dettes » morales vis-à-vis de leurs ménages. Dans ces conditions, l'argent renvoyé par les émigrés seraient vus non seulement comme une contrepartie de dépenses engagées par les ménages au moment du départ en migration mais aussi une forme de remboursement de la « dette » contractée par les émigrés (Stark et Lucas, 1988 ; Poirine, 1997 ; Hagen-Zanker et Siegel, 2007 ; Gubert, 2007). Par contre chez les enfants, le sentiment altruiste domine l'aspect remboursement dans ce sens que qu'ils soient aidés ou non, tous les enfants ont des chances identiques de transférer.

Une autre variable qui s'est révélée être un bon prédicteur du comportement de transfert est l'exercice **d'une activité professionnelle**. Beaucoup de recherches antérieures sur les transferts de migrants ont trouvé que les migrants qui avaient un emploi, non seulement transfèrent plus que ceux qui n'avaient pas d'emploi mais ils envoyaient également des montants plus élevés que ceux qui ne travaillent pas. Par exemple, Osaki (2003) pour les cas des émigrés thaïlandais, Funkhouser (1995) pour le cas des émigrés nicaraguayens et Kelly et Solomon (2009) pour le cas des émigrés mexicains ont trouvé les mêmes résultats. Mais les résultats trouvés ici indiquent que la probabilité de transférer de migrants qui travaillent est plus élevée que celle des migrants qui ne travaillent pas, mais ceci est vrai uniquement pour le modèle global et pour le modèle des autres liens de parenté. Par contre, chez les enfants des chefs de ménages, on transfère presque de la même façon, que l'on travaille ou non. Cela pourrait simplement dire que chez ces derniers, ce sont des considérations d'ordre altruiste qui guident le comportement de transfert et non les considérations économiques comme chez les autres liens. De même, nous n'avons observé aucune différence statistiquement significative selon l'occupation professionnelle en ce qui concerne les montants de transfert.

Pour ce qui est **de sexe**, les résultats trouvés sont un peu contrastés. Si pour la probabilité de transférer, les femmes transfèrent plus que les hommes dans le modèle général et parmi les

membres des autres liens ; dans le modèle des enfants par contre, le sexe est resté non significatif. De même, en ce qui concerne les montants transférés, les femmes ont transféré des montants plus élevés que les hommes dans le modèle global et chez les membres d'autres liens. Ces résultats, si contrastés soient-ils, ont déjà été trouvés, notamment par Lucas et Stark (1985) et Koksal (2006) pour les émigrées turques. Que les femmes transfèrent plus que les hommes dans le contexte migratoire congolais étonne quelque peu. En effet, lorsque l'on analyse par exemple la situation de l'emploi parmi les migrants, on s'aperçoit que la proportion des femmes qui travaillent est de loin inférieure à celle des hommes. Et sachant que c'est des revenus qu'ils tirent de leurs emplois que les émigrés réalisent de transferts, on ne peut que s'étonner que ceux qui ne sont pas nombreuses à exercer des emplois, se trouvent proportionnellement plus nombreuses à transférer. Dans ces conditions, il vaut mieux chercher l'explication ailleurs que dans l'exercice d'une activité en elle-même, notamment en recourant aux éléments contextuels. Et par rapport à cela, on remarque à Kinshasa que les femmes sont généralement plus altruistes et plus attentives à la situation sociale de leurs proches que ne le sont les hommes. D'ailleurs, Chant et Radcliffe (1992) avaient déjà observé la même situation dans quelques pays sous-développés. Les femmes participent plus à la solidarité intrafamiliale dont parle Penent (2003) dans sa typologie de motivations liées aux migrations.

Pour ce qui est de **l'instruction**, étant donné ses liens étroits avec l'emploi et le revenu, on s'attend à ce que les émigrés plus instruits aient une probabilité plus élevée de transférer que les moins instruits. Les résultats obtenus ici s'écartent de cette tendance. En effet, au niveau multivarié, l'instruction n'explique ni la probabilité de transférer, encore moins les montants transférés. Nombre d'études antérieures ont également trouvé des résultats contrastés entre l'instruction et le transfert. C'est le cas notamment de Sousa et al., (2009) qui ont trouvé pour le cas des émigrés albanais un lien négatif entre le niveau d'instruction et la probabilité de transférer, d'une part et le montant transféré, d'autre part. Pendant que Holst et al., (2008) ont trouvé pour les émigrés turcs et autres installés en Allemagne que plus l'émigré était instruit, mieux il transférait. Plusieurs facteurs pourraient expliquer cet état de chose, on peut d'abord penser au fait que les émigrés ayant un niveau d'instruction élevé sont souvent issus des ménages aisés, qui n'ont pas grandement besoin de transferts des migrants pour leur survie (Lerch et Wanner, 2006). Il se pourrait aussi que beaucoup de ces émigrés migrent pour des raisons d'études et qu'ils soient encore effectivement aux études au moment de la collecte et que par conséquent ils n'envoient pas suffisamment d'argent à leur ménage. On peut aussi penser au fait que l'instruction ne soit pas un facteur discriminant dans l'accès au marché de travail chez la plupart des populations émigrantes, étant donné que nombreux par eux sont employés dans des emplois qui n'exigent pas de grandes qualifications professionnelles ou n'ont rien avoir avec leurs qualifications intellectuelles antérieures.

Pour ce qui est de **l'âge**, les résultats indiquent que l'âge des migrants ne semble pas expliquer la probabilité de transférer ni chez les enfants des chefs de ménages ni même chez les membres d'autres liens. Par contre, pour ce qui des montants, on a noté que dans le modèle global et dans le modèle enfants des chefs de ménage, plus l'âge augmentait, plus faibles étaient les montants transférés. Ces résultats ne permettent pas de se faire une idée claire. Ainsi en est-il d'ailleurs de la plupart des recherches antérieures (Funkhouser, 1995 ; Osaki, 2003 ; Chaabita, 2007 ; Sousa et al., 2009 ; Host et al., 2008). Cela pourrait s'expliquer par le fait de la concentration de la population émigrante à certains âges spécifiques (20 à 30 ans) et de ce fait la dispersion pourrait être faible. **La situation matrimoniale** de l'émigré est aussi une des variables pour laquelle la plupart des études convergent dans le sens de ses liens avec la probabilité de transférer. On trouve dans la plupart de cas que les mariés ont une probabilité plus élevée de réaliser de transfert que les autres (Durand et al., 1996 ; Holst et al., 2008). En ce qui nous concerne aussi, nous avons aussi trouvé qu'effectivement les mariés ont une probabilité plus élevée de transférer que les non-mariés. Mais en ce qui concerne les montants transférés, nous n'avons trouvé aucune différence. **Le lieu de résidence** de migrants a été décrit

dans la littérature comme ayant des effets sur leurs probabilités de transférer. Nous avons trouvé que dans le modèle global et dans le modèle des membres des autres liens, les migrants qui résident en Europe ont des probabilités plus élevées que ceux qui résident en Afrique. Mais pour ce qui est des montants transférés, quel que soit le modèle, les migrants résidant en Europe ont envoyé des montants plus élevés que ceux qui résident en Afrique. Gubert (2009) a également trouvé le même résultat pour le cas des émigrés maliens originaires de Kayes et installés en France et en Afrique. Le fait que les lieux de résidence de migrants aient une incidence sur leur probabilité de transférer se justifie. En effet, le choix de ces lieux est entre autre dicté par la nécessité d'y trouver des conditions favorables à un épanouissement personnel ainsi que celui de sa famille ; ce qui en retour ne peut qu'avoir des incidences positives sur la capacité d'épargner et de transférer du migrant. De même, le degré de mobilisation et de l'implication des ménages dans la migration de leurs membres est également fonction de l'éloignement de la destination mais aussi des possibilités d'épanouissement du migrant dans la destination envisagée. Plus la destination envisagée est lointaine et « prometteuse », plus grande également est l'implication des ménages.

Concernant **la durée de résidence**, nous avons trouvé que quel que soit le modèle, la probabilité de transférer augmente dans un premier temps avec la durée de résidence à l'étranger, avant de commencer à chuter à partir de 10 ans. La durée de résidence n'a même pas des liens avec le montant de transfert dans le modèle global mais est significatif dans le modèle des enfants des chefs de ménages et dans le modèle des membres des autres liens. Au niveau de la littérature aussi, les résultats se contredisent les uns des autres. Certains ont trouvé une absence de liens entre la durée de résidence et le transfert (Kelly et Solomon, 2009). D'autres ont trouvé des liens négatifs linéaires (Merkle et Zimmermann, 1992 ; Chaabita, 2007 ; Holst et *al.*, 2008), d'autres ont trouvé des liens positifs linéaires (Funkhouser, 1995 ; Sousa et *al.*, 2009). D'autres encore ont trouvé que la durée de résidence n'influçait que la probabilité de transférer et non le montant transféré (Osaki, 2003) et d'autres enfin ont trouvé de relation en forme de U renversé (Lucas, 2004). Il est vrai que plus le migrant séjourne à l'étranger, plus il s'y intègre, notamment en y trouvant un emploi ou d'autres encrages sociaux, l'acquisition de la citoyenneté entre autre. Dans ces conditions, il pourrait, toutes choses restant égales par ailleurs, acquérir une grande capacité d'épargne et de transfert. Mais le problème, avec le temps, il est difficile que toutes choses restent égales par ailleurs. En effet, non seulement le migrant peut modifier profondément sa situation sociale, en se mariant ou en se faisant rejoindre par sa famille, en acquérant des biens de luxe, ou tout simplement en alignant ses conditions de vie à un niveau équivalent à celui de la population autochtone. Toutes ces modifications peuvent avoir pour conséquence de réduire sensiblement ses capacités d'épargne et de transfert.

Enfin, le niveau de vie du ménage explique la probabilité de transférer uniquement dans le modèle global et parmi les membres des autres liens. Pendant qu'il explique le montant transféré uniquement dans le modèle global et parmi les enfants du chef de ménage.

Conclusion

À l'issue de cette étude, peut noter que toutes les questions formulées au début ont été répondues mais pas toujours dans le sens attendu. On a notamment observé de plus de plus des ménages des ménages interviennent, d'une manière ou d'une autre dans la migration de leurs membres. De même, la quasi-totalité des membres qui sont partis en migration ont bénéficié des aides directes ou indirectes de leurs ménages d'origine. Trois principaux types d'aides ont été fournis aux migrants, il s'agit par ordre d'importance des démarches avant la nécessitéés par le départ en migration, de la mise en disposition des frais de voyage et des aides relatives aux différents papiers et titres de séjour. Comme, on peut s'en rendre compte, les ménages agissent comme des véritables pourvoyeurs des moyens de la migration vis-à-vis de leurs

membres. Ceci confirme les prédictions de la théorie de la nouvelle économie de travail. Mais, même si tous les membres des ménages ont bénéficié de ces aides, on a vu que les enfants des chefs de ménages ont été de loin les plus privilégiés. De même du profil de migrants les plus aidés transparait également la stratégie des ménages consistant à ne privilégier que les personnes disposant des atouts nécessaires devant faciliter leur intégration à l'étranger mais aussi des personnes sur lesquelles ils gardent plus une certaine emprise sociale.

En réponse à la mission leur confiée, on a également observé que les migrants assuraient la fonction d'assureur attendue d'eux par leurs ménages d'origine. Ils étaient près de 6 sur 10 à renvoyer de l'argent ou des biens à leurs ménages d'origine. Ici, également, les enfants des chefs de ménages se sont montrés plus attentifs aux conditions et soutiens à leurs ménages. En effet, alors que seuls 5 migrants sur 10 parmi les membres des autres liens ont renvoyé des transferts à leurs migrants, cette proportion est montée à 7 migrants sur 10 parmi les enfants de chefs de ménages. Si les aides fournies par les ménages ont conditionné dans une certaine mesure les transferts que migrants ont fourni à leurs ménages d'origine parmi les membres des autres liens. Chez les enfants des chefs de ménages par contre, presque que tous ont réalisé des transferts, qu'ils aient ou non bénéficié des aides de leurs ménages au moment du départ en migration. Ainsi les comportements des transferts des migrants seraient différents selon la nature des liens avec les chefs de ménages d'origine. Plus proche est le lien avec le chef de ménage, plus forte également est la probabilité d'envoyer des transferts, plus grands également sont les montants envoyés. D'ailleurs, la valeur prédictive du lien de parenté est restée constante quel que soit le modèle pris en compte et qu'il s'agisse des modèles bivariés ou multivariés. Ceci revient à conclure que les liens familiaux et les relations intergénérationnelles au sein des ménages pèsent plus que relations intergénérationnelles toute autre variable dans l'explications des comportements migratoires, qu'il s'agisse des aides pourvues par les ménages comme des transferts réalisés par les migrants.

BIBLIOGRAPHIE

- AMMASSARI S. et R. BLACK (2001), « Harnessing the Potential of Migration and Return to Promote Development : Applying Concepts to West Africa », *Sussex Migration Working Paper*, Sussex Centre for Migration Research, 34 p.
- CHAABITA R. (2007), « Les transferts des fonds des résidents marocains en Europe : Impacts et déterminants », Communication à la Réunion ad hoc d'experts : *Migrations internationales et développement en Afrique du Nord*, Rabat, Maroc.
- CHANT S. et S. A., RADCLIFFE (1992), « Migration and Development : The Importance of Gender », in CHANT S., *Gender and Migration in Developing Countries*, Belhaven Press, London, England, pp. 1-29.
- CLARK W. A. V et J. L. ONAKA (1983), « Life Cycle and Housing Adjustment as Explanations of Residential Mobility », *Urban Studies*, vol. 20, pp. 47-57.
- COURGEAU D. et E. LELIÈVRE (2003), « Les motifs individuels et sociaux des migrations », in G. CASELLI, J. VALLIN et G. WUNCH (éds.), *Les déterminants de la migration. Démographie : analyse et synthèse IV*, INED, Paris, pp. 147-169.
- DUPONT V. et F. DUREAU (1988), *Renouveler l'approche de la dynamique urbaine par l'analyse des migrations ? Essai méthodologique à partir d'expérience en Afrique de l'Ouest*, CNRS, CEGET, Paris, 135 p.

- FINDLEY S. E. (1997), « Migration and Interaction in Africa », in A. ADEPOJU (ed), *Family, Population and Development*, Zed books ltd, London et New Jersey, pp. 109-138.
- FUNKHOUSER E. (1995), « Remittances from International Migration : A Comparison of El Salvador and Nicaragua », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 77, n° 1, The MIT press, pp. 137-146.
- GREGORY J. W. et V. PICHÉ, (1981), *The Demographic Process in Peripheral Capitalism Illustrated With African Examples*, Centre for Developing Area Studies, McGill University, Montréal.
- GUBERT F. (1996), « Transferts des travailleurs émigrés, facteurs de réduction de la pauvreté au Mali ? », Colloque Systèmes et dynamiques des migrations internationales ouest-africaines, Dakar, 3-6 décembre.
- GUBERT F. (2007), « À propos de l'article d'Anibal Sanchez Aguilar. Envois des fonds des migrants : quelle méthode de quantification privilégiée ? », *Statistiques démographiques et sociales*, Stateco, n° 101, Paris, pp. 127-130.
- GUBERT F. (2009), Le comportement de transfert des migrants est-il guidé par un motif d'assurance ? L'exemple des Maliens de Kayes, IRD-DIAL, pp. 198-219. Article tiré de : http://www.Gemdev.org/publications/cahiers/pdf/28/Cah_28_GUBERT.pdf
- HAGEN-ZAKER J. et SIEGEL M. (2007), « The Determinants of Remittances : A Comparison between Albania and Moldova », *MSGOG Working Paper*, n° 3, Maastricht, the Netherlands, 46 p.
- HENKINBRANT L. (2001), *Les migradollars, état des (mé)connaissances*, Rapport sur le Projet de recherche : Migrations et Asile, VI^{ème} Partie, Fondation Roi Baudouin.
- HOLST E., et al., (2008), « Gender, Migration, Remittances : Evidence from Germany », *SoepPapers on Multidisciplinary Panel Data Research, DIW, Berlin, Germany*, 23 p.
- HUGO G. J. (1998), « Migration as a Survival Strategy : The Family Dimension of Migration », in United Nations, *Distribution and Migration*, New York, pp. 139-149.
- KELLY C., S. et B. SALOMON (2009), « The Influence of Religion on Remittances Sent to Relatives and Friends Back Home », *Journal of Business and Economics Research*, vol. 7, n° 1, pp. 91-102.
- KOKSAL N. E. (2006), *Determinants and Impact on the Turkish Economy of Remittances. Provisional Version*. Communication à l'École Doctorale d'Économie – MATISSE, Université Paris I Panthéon – Sorbonne.
- LERCH M. et Ph. WANNER (2006), « Les transferts des fonds des migrants albanais. Facteurs déterminant leur réception », *Études du SFM*, n° 45, Université de Neuchâtel, 54 p.
- LORIAUX M. (1995), « Les approches méthodologiques en sociologie de la population : Bilan et perspectives », in H. GERARD et V. PICHE (éd), *La sociologie des populations*, PUM/APELF-UREF, Montréal, pp. 71-113.
- LUCAS R. E. B. et O. STARK (1985), « Motivations to Remit : Evidence from Botswana », *Journal of Political Economy*, vol. 95, n° 5, pp. 900-918.
- LUCAS R.E.B. (2004), *International Migration to the High Income Countries: Some Consequences for Economic Development in the Sending Countries*, Boston University (mimeo).
- LUTUTALA M. B. (1987), *Dynamique des migrations au Zaïre. Réseau de Kinshasa*, thèse de doctorat, Faculté des études supérieures, Université de Montréal, PUM, Montréal, 428 p.

- LUTUTALA M. B. (2005), « L'élargissement des espaces de vie des familles congolaises sur des migrants à Paris », in K. VIGNIKIN et P. VIMARD (éds.), *Familles au Nord, Familles au Sud*, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, pp. 409-429.
- MERKLE L. et K.F. ZIMMERMANN (1992), « Savings, Remittances and Return Migration », *Economic Letters*, no 38, pp. 77-81.
- MULDER C. H et M. WAGNER (1993), « Migration and Marriage in the Life Course : a Method for Studying Synchronized Events », *European Journal of Population*, vol. 9, n° 1, pp. 55-76.
- OSAKI K. (2003), « Migrant Remittances in Thailand : Economic Necessity or Social Norm », *Journal of Population Research*, vol. 20, n° 2, pp. 203-222.
- PENENT A. (2003), *La valorisation économique de l'épargne des migrants. Épargner ici, investir là-bas, un état de lieux*, Rapport d'étude réalisée par le groupe de travail : « Valorisation économique de l'épargne des migrants », FORIM-FINANSOL-CFSI, 86 p.
- POIRIER J. et V. PICHE (1999), « Trente de recherche explicative en démographie. Réflexions autour des dangers de cloisonnement », in D. TABUTIN (éd), *Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie. Chaire Quetelet 1997*, Institut de démographie, Université catholique de Louvain, Academia-Bruylant/L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, pp. 41-64.
- POIRINE B. (1997), « A Theory of Remittances as an Implicit Family Loan Arrangement », *World Development*, vol. 25, n° 4, pp. 589-612.
- POVEDA A.D.R., (2007), « Determinants and Consequences of Internal and International Migration : The Case of Rural Populations in the South of Vera Cruz, Mexico », *Demographic Research*, vol. 16, n° 10, pp. 287-314.
- RUSSEL S. S. (1986), « Remittances from International Migration : a Review in Perspective », *World Development*, vol. 14, n° 6, pp. 677-696.
- SOUSA J., et al. (2009), « The Determinants of Remittances in Southern Europe », *The Tenth Annual Conference : Natural Resources and Development*, Kuwait-City, Kuwait, 78 p.
- STARK O. (1991), *The Migration of Labor*. Basil Blackwell, Cambridge, 406 p.
- STARK O. et D. E. BLOOM (1985), « The New Economics of Labor Migration », *The American Economic Review*, vol. 75, n° 2, pp. 173-178.
- STRAUBHAAR T. et F.P. VADEAN (2006), « Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement » in OCDE, (2006), *Perspectives des migrations internationales*, 3^{ème} partie, SOPEMI édition, pp. 149-174.
- SUMATA C., T. TREFON et S. COGELS (2004), « Images et usages de l'argent de la diaspora congolaise : Les transferts comme vecteur d'entretien du quotidien à Kinshasa », in T. TREFON, *Ordre et désordre à Kinshasa. Réponses populaires à la faillite de l'État*. Coll. Cahiers Africains, n° 61-62, pp. 134-154.
- TAYLOR J. E. (1999), « The New Economics of Labour Migration and the Role of Remittances in Migration Process », *International Migration*, vol. 37, n° 1, pp. 63-88.
- ZLOTNIK H. (2003), « Théories sur les migrations internationales », in G. CASELLI, J. VALLIN et G. WUNCH (éd), *Les déterminants de la migration. Démographie : analyse et synthèse IV*, INED, Paris, pp. 55-78 (traduit de l'anglais par Jacques VALLIN).